

L'audible dans l'aménagement : l'exemple du pavillon des guetteurs de sons

Au sein de l'atelier ACIRENE, la conception et la fabrication ont un rôle non négligeable sur notre fonctionnement, car dès notre création qui remonte à 1983, nous avons commencé par créer des mobiliers sonores ludiques. Ils permettent aux enfants de trouver dans leur environnement immédiat des sonorités avec lesquelles ils peuvent établir des rapports de connivences. Les enseignants, et les pédagogues d'une manière générale, sont intéressés par des aires de jeux constitués sur ces bases, car ils y développent des pédagogies d'écoute.

Mais nous concevons également des mobiliers sonores urbain qui n'ont pas de fonctions ludiques. Il s'agit dans ce cas, soit d'apporter des réponses à des espaces qui sont considérés comme paupérisés ou déséquilibrés sur le plan auditif, et qui peuvent poser des problèmes d'adaptation pour les habitants, soit de participer tout bonnement à la construction de l'espace en apportant une dimension sonore indispensable selon nous à sa définition.

C'est de l'un de ces mobiliers dont il va être question.

Baptisé " Pavillon des guetteurs de Sons ", sa création remonte à 1990 et fait suite à une rencontre avec des élus d'une agglomération Dijonnaise.

L'histoire de sa genèse pose de manière pratique la question de l'audible dans une politique d'aménagement.